

PLUI

Monsieur le Président de la communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais a fait part de son souhait de travailler sur la pertinence de l'actuel PLUI. La commission Planification de la CDC, après avoir rencontré toutes les municipalités et suite à ses différents travaux, proposera au conseil communautaire du 17 juin 2021 de procéder à une révision du PLUI.

Dans cette éventuelle révision, vous serez consultés. Vous pouvez, déjà, si vous le souhaitez vous rapprocher de votre mairie pour poser vos demandes par écrit. Ce travail de révision, s'il est acté, durera plus de 24 mois. Dans l'esprit du Vice-Président en charge de la Planification, ce travail sera participatif.

Des pious-pious jusqu'aux séniors



Les anciens projecteurs du stade ont été remplacés récemment. Il faut savoir que notre stade est régulièrement occupé. Suite à l'entente entre les clubs de Saint-Médard de Guizières et de Petit-Palais et Cornemps (l'USMPP), les enfants de l'école de foot s'entraînent à Petit-Palais de même que les féminines.



A la rentrée prochaine, une nouvelle catégorie s'ouvrira à partir de 3 ans.

Mairie

Petit-Palais

& Cornemps

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps

05 57 69 62 03

www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr

Horaires : Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 14 h - 18 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi : 14 h - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Le secrétariat de mairie sera fermé du 2 août au 13 août 2021

Permanences assurées les :

Mardis 3 et 10 août 2021 de 14 h 00 à 18 h 30

Jeudis 5 et 12 août 2021 de 14 h 00 à 18 h 30

Vendredis 6 et 13 août 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Le service urbanisme sera fermé du 16 août au 6 septembre 2021 inclus.

Fête locale

Prévue le 26 juin, elle est reportée au 4 septembre 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

«Vide ta chambre»

«Vide grenier»

Repas + feu d'artifice et animations.

Jeux intervillages

Prévue le 3 juillet 2021 à Néac, sous conditions sanitaires.

Journée défense et citoyenneté

Le recensement et la journée défense et citoyenneté. Le saviez-vous ?

Le recensement dès 16 ans...

Si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur le site service-public.fr dans les trois mois suivant la date de votre seizième anniversaire.

Cette inscription est indispensable pour vous inscrire à tous les concours et examens organisés par une autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique...)

Vous serez ensuite convoqués pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC), avant vos 18ans. Pour toute information pratique, vous pourrez créer votre espace personnel sur majdc.fr, au moins 4 mois après votre recensement.

Journal municipal n°28

Juin 2021

Edité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :
Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :
Caruso Aquitaine et URSELF

Bulletin municipal n°28

Juin 2021

Chères et chers administrés,

Depuis que l'être humain est capable de se déplacer, il a aussi déplacé les maladies. Tous les siècles ont connu ce phénomène. Cette décennie a commencé par une pandémie et qui sait si lors d'un autre cycle, ne connaîtrons nous pas l'improbable. A ce jour, nos commerces qui ont dû se mettre en sommeil vont pouvoir rouvrir leurs portes, en souhaitant qu'ils pourront perdurer, car pendant que certaines professions s'enrichissent, d'autres disparaissent.

Le confinement a donné l'impression que notre petite commune rurale vivait au ralenti, comme le reste du monde. Heureusement, les cris et les rires des enfants de l'école nous rappellent que nous existons bien. Bientôt nous verrons le bout du tunnel pour cette covid 19 et les associations pourront reprendre leurs activités. Le Conseil Municipal a maintenu le montant des subventions pour chacune d'elle.

Le city stade et le stade sont utilisés assez régulièrement pour les sports qu'ils représentent. Malheureusement quelques individus malveillants viennent détourner l'utilisation de ces espaces. Ces jeunes gens doivent respecter ce que l'on met à leur disposition, qu'ils se respectent entre eux et n'imposent pas leur loi, qu'ils appliquent les règles de politesse, première porte de la vie en communauté. Un peu de bon sens éviterait une réglementation supplémentaire.

Ne croyez pas, malgré tout, que votre conseil municipal soit en sommeil. Divers travaux ont été effectués lors de ce 1^{er} semestre avec l'appui de quelques subventions : la chaudière à fioul de l'école a été remplacée par une climatisation réversible ainsi que les radiateurs dans le réfectoire ; la réfection de la façade de la salle des fêtes, fragilisée avec le temps et pas efficace thermiquement, sera terminée avant la fin de l'été. Nous avons fait isoler les bâtiments communaux par la toiture, installer du mobilier urbain etc ... D'autres projets prévus cette année se feront au cours du 2^{ème} semestre. Je remercie le Conseil Départemental d'avoir entendu notre requête datant de plusieurs années en vue de sécuriser le virage au lieu-dit « La Margagne ».

Le feu d'artifice et la fête locale qui étaient prévus le 26 juin 2021 sont reportés exceptionnellement au 4 septembre en espérant que nous ne soyons pas reconfinés à la rentrée des vacances d'été.

Que vous partiez ou pas lors de cette période estivale, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et de faire le plein d'énergie.

Le Maire, Patricia Raichini

Abribus

Face à la mairie, la commune a fait installer un abribus afin de protéger collégiens, lycéens et toute personne empruntant la ligne de bus Villefranche de Lonchat – Libourne.

Un autre abribus, financé par le Conseil départemental sera installé au lotissement du Val.



Des jeunes récompensés



Depuis 2019, suite à une démarche de Monsieur le Proviseur du collège de Lussac, les maires des communes rattachées à celui-ci sont sollicités pour soutenir des élèves dans leurs efforts de scolarité.

Dernièrement, 5 jeunes de Petits-Palais et Cornemps, ayant obtenu le brevet des collèges en juin 2020, ont reçu un bon culturel d'une valeur de 50 €. Il s'agit de Noa Audouin, Anna Gonord, Ayron Picas, Albert Rebiteau et Nicolas Testarode.

Nous leur souhaitons une belle réussite de leurs études.

Budget 2021

La section de **fonctionnement** s'équilibre en dépenses et recettes

Pour un montant de : **685 596 €**

La section d'**investissement** s'équilibre en dépenses et recettes

Pour un montant de : **541 954 €**

Vote : «POUR» 15 voix

Le budget unique 2021 est voté à l'unanimité.

Principales réalisations à effectuer pour l'année 2021

- Travaux d'éclairage public au stade au city stade, parking du cimetière, églises
- Travaux de voirie sur diverses voies communales
- Acquisition d'un camion plateau
- Rénovation de la façade de la salle polyvalente
- Acquisition mobilier urbain et abri bus
- Travaux de rénovation des églises du Bourg et de Cornemps
- Climatisation école et au restaurant scolaire
- Réfection du sol de préau
- Construction d'un terrain de boules
- Construction d'une plateforme à l'aire de loisirs
- Raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif



Service public itinérant au service de la population



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives (CAF, MSA, Pôle Emploi, Mission locale, ...) ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

La communauté de communes du grand Saint-Emilionnais met en place un espace de services à la population itinérant.

Gratuit et sans rendez-vous

Bénédicte Deboutt vous accueillera lors des permanences dont le planning est disponible sur demande en mairie et sur le site de la communauté de communes. Pour Petit-Palais et Cornemps, ce sera un vendredi après-midi par mois.

Téléphone : 06 73 83 12 56

Mail : actionsociale@grand-st-emilionnais.org

ACCA de Petit-Palais et Cornemps



Sous l'impulsion de la Fédération Départementale des chasseurs de Gironde, l'association de chasse de Petit-Palais et Cornemps a décidé de proposer aux nouveaux chasseurs de passer le permis de chasser pour 0 €.

La chasse est un moyen de maintenir les équilibres agro - sylvo - cynégétique indispensables à nos territoires, de sauvegarder la faune sauvage et ses habitats.

Cette opération s'inscrit dans la volonté de promouvoir les valeurs d'une chasse responsable, respectueuse et moderne, porteuse d'une véritable écologie, en phase avec la société actuelle.

S'adresser à Monsieur Raymond Silvestrini, président de l'association, tél. 05 57 69 86 67.

AVC

L'association des maires ruraux de Gironde souhaite informer et prévenir.

Accident Vasculaire Cérébral

AVC

Chaque minute compte

Des symptômes simples à retenir

- Une **difficulté** à parler ?
- Une **paralysie** du bras, du visage ?
- Une **faiblesse** d'un côté du corps ?

...c'est peut-être un **AVC**

COMPOSEZ VITE LE 15

> Composez sans attendre le 15 (SAMU) pour être immédiatement pris en charge.

> Vous disposez seulement d'un délai de 4h30 pour recevoir un traitement.

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Accident Vasculaire Cérébral

Un AVC c'est ?

3^{ème} cause de mortalité
1^{ère} cause de handicap adulte en France

- Une « **attaque** » au cerveau
- Causée par une **artère bouchée** ou **déchirée**
- Des **symptômes** qui apparaissent **brutalement**
- **2 personnes** touchées en moyenne **par heure** en Nouvelle-Aquitaine

Mais c'est surtout savoir reconnaître les premiers signes pour mieux agir !

Les principaux facteurs de risques

- Hypertension artérielle, diabète
- Tabagisme
- Alcool, café, drogues
- Excès de cholestérol, obésité
- Sédentarité

Accident Vasculaire Cérébral

AVC

Comment les éviter ?

Des comportements et des gestes simples à adopter

- Faites vérifier **votre tension** et **votre pouls régulièrement**
- Pratiquer une **activité physique régulière**
- Adopter une **alimentation équilibrée et pauvre en sel**
- En cas de traitement contre la tension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, **bien respecter les prescriptions**

N'attendez pas de faire un AVC, parlez-en à votre médecin !

- L'excès de pression artérielle ou des artères abîmées sont impliqués dans 80 % des AVC
- Des battements du cœur irréguliers sont responsables d'1 AVC sur 5
- Vous pouvez présenter ces facteurs de risque sans le savoir